



# Le Stalag XVIII C

VOUS PARLE

BULLETIN MENSUEL DU STALAG XVIII C

STALAG XVIII C  
MARKT PONGAU

*En cette nouvelle année 1943, je forme les vœux qui sont dispersés par les camps, pour vos familles qui attendent votre retour si désiré. Puisse l'aube du prompt retour illuminer ces premiers jours de l'An. Notre Amour, Marcel Langlois.*

## 1943!... Faisons le point

**A**u moment où nous abordons une année nouvelle, il serait sage de jeter un regard en arrière, d'évaluer le chemin parcouru.

Dans nos petites communautés de captifs, se sont développées des vertus qui empruntent à nos vieilles traditions. Et ouï ! des Français en exil, disséminés, limités en tout du fait de leur captivité, ont voulu que des liens solides les unissent entre eux.

Dans notre petite sphère, que de progrès ! Que de perfectionnements dans tous les domaines ! Prenons au hasard et vérifions :

La musique et le théâtre qui, il y a un an, balbutiaient encore, sont devenus deux troupes dignes d'éloges. Elles se déplacent régulièrement, impatiemment attendues en Kommandos, où elles apportent une heureuse détente.

Le cinéma est entré dans une phase active et les projections sont aussi fort goûtables des Kommandos.

En matière sportive, le Stade Slimani a vu se dérouler, au cours de l'été, de fort belles parties ; sports et athlétisme ont animé le Camp d'une joyeuse ambiance.

La Caisse de Secours a rempli dans les limites possibles, la mission qui lui a été assignée. En un an, des envois atteignant un total de 18.600 R.M. ont été faits. 372.000 francs répartis dans des familles nécessiteuses !... Pensez à la joie de ces desherités et le sacrifice des 50 pfennigs mensuels vous semblera léger.

D'autres organismes fonctionnent et se perfectionnent de jour en jour : Les Cercles.

Les Cercles Pétain diffusent la doctrine et les enseignements du Maréchal. Les Cercles Régionalistes ont rouvert l'histoire oubliée des vieilles Provinces Françaises et en commentent le folklore.

De tous côtés, une animation de bon aloi, un travail qui prend forme.

Nous pouvons regarder avec confiance vers l'année qui vient et, si parfois nous déplorons notre situation, du moins avons nous la joie de l'avoir adoucie par nos efforts communs.

J. D.

A Monsieur le Maréchal PÉTAIN  
Chef de l'Etat Français  
à VICHY.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

En communion avec tous les prisonniers du Stalag XVIII C, je tiens à vous présenter tous nos vœux les plus sincères pour l'An 1943. Nous souhaitons tous que votre santé vous permette de mener à bien la tâche que vous vous êtes imposée en vous attachant à assurer la perpétuité de la France.

Plus que jamais, nous sommes persuadés que les bases par vous posées sont les seules conditions d'une restauration française. Pour nous, une seule chose importe, que notre fidélité à votre égard soit toujours empreinte de ce sens de l'honneur, de cet esprit de sacrifice que vous exaltez dans tous vos actes et aux heures les plus pénibles de notre Pays.

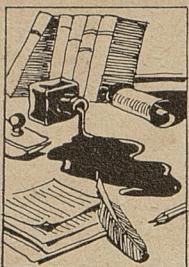
Markt Pongau, le 15 Décembre 1942.

SIS Roger,  
Homme de Confiance du Stalag XVIII C.

Docteur RAMEZ,  
Président du Cercle PÉTAIN.



40 P 1100 R2



## L'Homme de Confiance du Stalag communique ...

### VŒUX DE NOUVEL AN ...

**A** l'occasion de la nouvelle année, j'adresse mes vœux les plus sincères à tous mes camarades de captivité. Que le grand bonheur nous soit donné d'un retour proche. Je souhaite à chacun la santé physique et la force morale qu'il doit conserver pour lui-même, pour sa famille et, aussi pour la grande famille française qui aura besoin de l'œuvre de tous pour son relèvement.

Jean BENOIT

Homme de Confiance du Stalag XVIII C.

### LA RELÈVE ...

Pour éviter toute erreur, je tiens à préciser que, seuls pourront être pris en considération, les cas des camarades dont j'ai les certificats **en ma possession**, ils leur seront du reste rendus en cas de relève ou de besoin.

Les certificats qui me sont adressés doivent porter : nom, prénom, date de naissance, numéro de Commando.

### Dons de la Croix-Rouge :

Un seul wagon nous est parvenu depuis le début de Décembre. La distribution de Janvier se trouve réduite à :

Biscuits : Kdos industrie, 1 kg. - Kdos culture, 0 kg, 500 ; 2 paq. de cigarettes ; 1/2 paq. de fabac ; 2 boîtes de sardines ; 250 gr. de chocolat pour 4 et un supplément de Nouvel An à partager.

### Colis Nécessiteux :

Nous expédions les colis nécessiteux suivant nos ressources, il nous est donc impossible d'en fixer le nombre et la fréquence.

### Nord-Africains, Correspondance et Colis :

Aucune prescription nouvelle ne nous est parvenue au sujet de l'acheminement de la correspondance. Pour les P. G. correspondant habituellement avec l'Afrique, je crois pouvoir conseiller de continuer d'adresser le courrier comme précédemment, dans l'attente de mesures nouvelles qui seront communiquées d'urgence aux Commandos au moyen d'un circulaire.

Après le pointage de la masse de colis stockés par cause de cessation de transports pendant les fêtes, il sera fait un contrôle des colis des Nord-Africains figurant sur nos listes. Ceux qui n'auront reçu aucun colis durant le mois de Décembre, en recevront un qui leur sera adressé par le Service Croix-Rouge du Camp.

Les camarades ne figurant pas sur les listes de Nord-Africains et qui, cependant, ne recevaient des colis que d'Afrique, sont priés de se faire connaître aux bureaux de l'Homme de Confiance, après contrôle de leur fiche, il sera procédé pour eux comme il a été dit ci-dessus.

### Étiquettes-Colis aux Comités :

Les Autorités Allemandes du Camp me prient de vous communiquer les dispositions suivantes :

**L'envoi direct** d'étiquettes aux Comités, quels qu'ils soient est interdit. Dorénavant, elles ne seront plus achetées, mais détruites.

En conséquence, ceux qui ont de la famille lui adresseront leurs étiquettes pour transmissions aux différents Comités et ceux qui sont absolument sans famille les feront passer par nos Services d'où, après contrôle, elles partiront munies de la signature et du cachet de l'Homme de Confiance.

### STALAG XVIII C

MARKE PONGAU

Le 15 Décembre 1942.

A Son Excellence Monsieur SCAPINI  
Ambassadeur de France  
PARIS

Excellence,

Interprète des Prisonniers de Guerre du Stalag, je me permets de vous adresser, pour cette année nouvelle, tous nos vœux les plus sincères pour votre personne et pour la réussite de la lourde tâche que, déjà, vous avez assurée activement, en dépit de difficultés multiples.

Notre ami et artiste GANEAU, s'inspirant de notre désir commun de vous prouver notre reconnaissance, a créé, à votre intention, une œuvre symbolisant notre vie de prisonnier. Je vous l'adresse, en son nom et au nôtre, comme témoignage de fidélité et de gratitude des Prisonniers de Guerre Français qui ont compris votre œuvre et en admirent tout le mérite.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de tout notre dévouement.

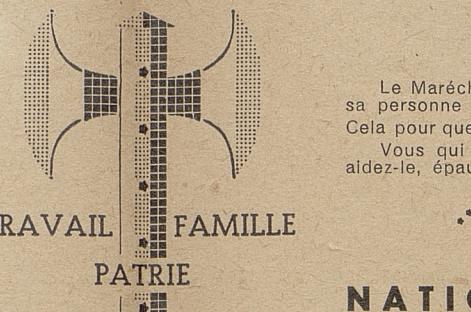
Roger SIS, Homme de Confiance  
du Stalag XVIII C.

# MOUVEMENT PÉTAIN

« Chaque peuple doit concevoir un régime adapté à son climat et à son génie. L'ordre nouveau est une nécessité française » (11-10-1940).

PH. PÉTAIN.

### RÉVOLUTION



Le Maréchal a fait don de sa personne à la France. Cela pour que la France vive ! Vous qui le voulez aussi, aidez-le, épouvez son action.

### NATIONALE

## La Charte du Travail (suite)

Les rédacteurs de la Charte se sont demandé quelles organisations donner dans le cadre de la famille professionnelle, aux patrons et aux salariés. Deux formules se présentaient :

— le syndicat, organisation séparée ;

— la commission mixte, organisation commune.

Les défauts des syndicats ouvriers et patronaux, tels que ceux-ci fonctionnaient dans le passé, sur les connait : buts trop vastes assignés au syndicalisme, déclinaison du professionnel au politique, indiscipline des adhérents.

Les commissions mixtes, elles, ont depuis longtemps fait la preuve de leur incapacité à peu près totale.

Supprimer les syndicats, c'était méconnaître un besoin réel, faire fi de services rendus, se priver de concours indispensables, en un mot, aller presque à coup sûr à l'encontre du but recherché : la paix et la justice sociales.

Au contraire, intégré dans la profession ayant des tâches bien définies, fortement armé pour les mener à bien, le syndicalisme pouvait devenir un des pilars de l'ordre nouveau.

Il fut donc choisi.

Mais — et c'est l'énorme différence avec hier — le syndicat est désormais unique et obligatoire.

Deux considérations dictent les règles auxquelles il obéit dorénavant :

1<sup>e</sup> Il est un organe de la profession ;

2<sup>e</sup> Il en est plus spécialement l'organe d'administration et d'encadrement.

A l'intérieur d'une même profession, dans une circonscription donnée, une organisation syndicale unique rassemble tous les salariés de même catégorie professionnelle. Une organisation identique rassemble parallèlement tous les employeurs.

L'inscription à ces organisations est obligatoire pour quiconque exerce une activité professionnelle.

Cinq catégories professionnelles distinctes doivent constituer des syndicats séparés :

1<sup>e</sup> les emplois ouyeurs ;

2<sup>e</sup> les ouvriers ;

3<sup>e</sup> les employés ;

4<sup>e</sup> les agents de maîtrise ;

5<sup>e</sup> les ingénieurs, les cadres administratifs et commerciaux.

Notons qu'en ce qui concerne les artisans (maîtres et compagnons), leur intégration aux syndicats professionnels n'entraîne pas la disparition des Chambres de métiers.

Le hiérarchie syndicale comporte trois échelons : — le syndicat local ;

— l'union régionale, rassemblant des représentants des conseils des syndicats locaux ;

— la Fédération Nationale, rassemblant des représentants des unions régionales.

Il n'y a plus de confédérations nationales de syndicats comme la CGT ou la CGPF. Ces organisations, ainsi que les unions départementales de syndicats, groupaient des représentants de familles professionnelles différentes. La loi du 16 Août 1940 les a supprimés. C'est ce qui a fait croire à beaucoup que le syndicalisme était condamné, alors qu'il n'en est rien. Simplement, fédérations et unions ne peuvent s'unir ou se concilier entre elles pour une action commune.

Pour faire partie du conseil d'administration d'une organisation syndicale, cinq conditions sont désormais requises :

1<sup>e</sup> Etre Français d'origine ;

2<sup>e</sup> Ne pas avoir encouru de condamnation pour crime ou délit infamant ;

3<sup>e</sup> Justifier de tous ses droits civils ;

4<sup>e</sup> Être âgé de 25 ans au moins ;

5<sup>e</sup> Avoir travaillé au moins cinq années dans la profession, dont deux dans la circonscription de l'organisation syndicale.

Le législateur a voulu par là fermer l'accès des Conseils syndicaux aux étrangers, aux gens n'offrant

pas la compétence professionnelle désirable et, plus encore, aux politiciens qui ont tant fait de mal au syndicalisme.

L'organisation syndicale représente les intérêts et est responsable des agissements de tous les travailleurs placés sous sa dépendance. Ses décisions s'appliquent à chacun. Elle les défend auprès de tous.

L'organisation syndicale devient une "institution publique, une autorité du droit administratif". Le syndicat veille au respect des lois, règlements et décret-lois. Il ne pourra, en aucun cas, avoir une activité politique ou religieuse.

Dans l'intérêt général, les organisations syndicales seront soumises au contrôle dit " tutelle " de l'Etat, contrôle exercé sur les personnes et sur les actes. Par exemple, tout syndicat indifférent ou hostile aux intérêts de la profession ou à la collaboration sociale sera écarté des postes de direction. De même, toute violation grave de la législation du travail, toute activité dirigée contre l'intérêt général du Pays, amèneront pour le délinquant l'exclusion du syndicat, tout en le maintenant soumis aux devoirs et charges de la profession.

Voilà, en gros, la nouvelle organisation syndicale dans le cadre de la Charte du Travail.

Les critiques n'ont pas été épargnées à cette forme :

1<sup>e</sup> Il est un organe de la profession ;

2<sup>e</sup> Il en est plus spécialement l'organe d'administration et d'encadrement.

Les autres — qui souhaitaient sans doute la mort du syndicalisme — trouvent la Charte trop favorable à celui-ci. Ils oublient qu'en 1936, les professions les moins troubles furent celles où le syndicalisme était le plus ancien et le plus solide.

Nous croyons, quant à nous que, dans l'ensemble, les formes nouvelles du syndicalisme lui permettront de rendre de grands services au monde du travail. On est tout prêt, d'ailleurs, en haut lieu, à lui apporter les amendements qui se révéleront nécessaires.

Nous en arrivons maintenant à la grande innovation de la Charte : les comités sociaux.

Voyons d'abord ce qu'il faut entendre par comité social d'établissement.

Un comité mixte social est créé dans toute entreprise employant au moins cent personnes. Pratiquement donc, toute affaire importante voit se former, autour du chef d'entreprise, un organisme permanent réunissant des représentants de toutes les catégories de personnel. Ces représentants sont désignés par leurs collègues de la même catégorie.

Toute immixtion dans la conduite et la gestion de l'entreprise et dans les questions débordant le cadre de celle-ci est exclue. Cela reste du domaine du chef d'entreprise. Cependant, la Charte du Travail ne considère plus la fonction patronale comme de droit absolu. Elle impose au patron — et je cite les textes mêmes — "le devoir de gérer l'entreprise pour le bien commun de ses membres".

Les attributions du comité social d'entreprise sont des plus vastes ; entre autres :

— aider la direction à résoudre les questions relatives au travail et à la vie du personnel dans l'établissement ;

— provoquer un échange d'informations mutuel

sur toutes les questions intéressant la vie sociale du personnel et des familles de celui-ci ;

— réaliser des mesures d'entraide sociale dans le cadre d'activité du comité social local correspondant ;

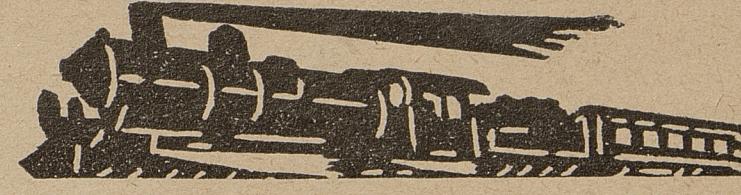
— éventuellement, administrer les œuvres sociales qui existent dans le cadre de l'établissement.

Le comité social d'entreprise fonctionne selon des modalités qui sont laissées à sa propre initiative.

(A suivre).

Conférence faite par A. LANDOIS, Membre de l'Équipe Sociale, le 14 Novembre 1942.

## Départ de Relève ...



secrétaires du bureau et des différents services de l'aide qu'ils ont bien voulu m'apporter dans ma tâche. D'autre part, BENOIT, dès ces jours derniers, a toute votre estime et est à même, j'en suis certain, d'être rapidement au courant de son travail et de rendre les services que j'étais appelé à rendre.

« Les camarades relevés pour situation de famille ont été, comme la dernière fois, proposés par moi. Ils ont été pris dans les cas prévus parmi ceux dont nous avions les attestations. J'ai agi dans l'esprit le plus juste, je souhaite qu'une tranché nouvelle ou des arrangements nouveaux apportent une solution aux cas restant en litige. A nouveau, je me dois de remercier les Autorités Allemandes pour l'esprit de bienveillance apporté à la prise en considération et au maintien des cas proposés.

« Pour nous qui rentrons, nous avons conscience du bonheur qui nous échoit et nous aurons à cœur de travailler pour ceux qui restent. Le nombre de libérés augmente, et par là, leurs possibilités d'action. Mais le nombre n'est rien, seul un "bloc" peut réaliser et pour ce bloc, le chemin est tout tracé, c'est le ralliement derrière le Maréchal dont l'honneur et la figure bien française nous garantissent les dessins. Il nous attend peut-être, ne sommes nous pas tous prêts... C'est pour cela, à vous qui restez, je vous demande de vous unir déjà dans cette idée. De tout mieux, nous préparerons votre retour, mais vous aussi, lorsque vous rentrerez, vous aurez à vaincre les vieilles habitudes et l'égoïsme de ceux qui n'auront pas connu notre exil, nos vaines attentes, vous aussi vous aurez à prendre votre place dans l'évolution nationale ! Tous unis, nous ne serons pas trop dans le maintien dans le malheur, vous avez déjà à y songer et à préparer votre avenir.

« Mon voeu le plus cher pour cette année qui va commencer est que vous nous suiviez tous au plus tôt, soyez persuadés que c'est alors, seulement, que notre joie sera complète, car il ne doit pas être possible à un rapatrié d'oublier ceux qui restent. »

« A tous, je vous dis donc au revoir. »

Enfin, le nouvel Hauptvertrauensmann BENOIT

(Suite page 4).

L'Officier termina en rappelant les services de SIS, son attitude toujours correcte et militaire. Enfin, il exprima aux partants ses vœux de bon retour en France.

L'ex-Homme de Confiance SIS prit aussitôt la parole :

« Monsieur le Colonel, MM. les Officiers, Chers Camarades,

« C'est la deuxième fois, à l'occasion d'une Relève, que l'ai à prendre la parole devant vous. Cette fois, à ma grande joie, c'est à mon tour de parler. Mon départ, je le sais, ne sera pas sans provoquer des commentaires divers. Déjà proposé lors de la première Relève, pour mon travail antérieur en Kdo, j'avais, sans même réfléchir, refusé cette possibilité. A l'offre qui m'a été faite une fois encore, en aucun cas, avoir une activité religieuse.

Dans l'intérêt général, les organisations syndicales seront soumises au contrôle dit " tutelle " de l'Etat, contrôle exercé sur les personnes et sur les actes. Par exemple, tout syndicat indifférent ou hostile aux intérêts de la profession ou à la collaboration sociale sera écarté des postes de direction. De même, toute violation grave de la législation du travail, toute activité dirigée contre l'intérêt général du Pays, amèneront pour le délinquant l'exclusion du syndicat, tout en le maintenant soumis aux devoirs et charges de la profession.

« Monsieur le Colonel, je vous remercie de votre attention et de votre compréhension. Je vous souhaite bonne chance dans vos futures missions. »

Le Maré



## La Vie du Stalag et des Kommandos



Le Dimanche 29 Novembre, la troupe des "Deux-Masques" nous a présenté "Volpone".

Au théâtre : 2 heures ! Dominant le bourdonnement des conversations, les trois coups rituels retentissent. Le rideau se lève sur le 1<sup>er</sup> acte de "Volpone". Et aussitôt, on se sent pris par la splendeur des tableaux, la magnificence des costumes, l'exactitude du moindre détail : c'est la chambre de "Volpone" avec les meubles du temps, le lit à baldaquin, une toilette de l'âge d'or, cette baie si lumineuse qui s'ouvre sur la lagune ; tout cet ensemble qui donne une idée de l'effort fourni pour le montagne de ce spectacle. Beaucoup savent ce qu'est "Volpone" : l'action se passe à Venise, au XVI<sup>e</sup> Siècle ; l'intrigue met aux prises "Volpone", riche Levantin, qui feint d'être mourant et la ronde cour-

## VOLPONE

tisane de ses faux amis. L'héritage du Levantin est l'enjeu de la lutte.

Je ne puis vous décrire les cinq actes, mais le temps qu'ils se succèdent, nous étions cette impression de plénitude parfaite, de charme captivant que l'on ressent devant quelque chose d'harmonieux qui se déroule sans heurts, ni fâche.

L'interprétation fut en tous points à la hauteur de sa tâche : DOUADY, qui incarne "Volpone", a parfaitement réalisé le type du Levantin joueur et sans scrupules, beau jeu de scène très suivis. "Mosca", c'est GILET, que nous voyons pour la première fois sur les planches. Il a campé avec beaucoup d'aisance et de façon parfaite le personnage du parasite cynique et avisé. HOUBLAIN, sous les traits de "Corbaccio", nous a donné une haute idée de ses talents multiples en animant un vieillard cupide, entêté et satanique. "Canina", la jolie courtisane, c'est Jean MYRIS, très naturel. "Corvino", animé par DULISCOUET, sut faire ressortir le rôle ingrat du négociant aux abois. BERGERON, c'est le notaire "Doflore" ; a été parfait d'obsequiosité et de bassesse. FRANGEUL a campé une touchante et candide "Colomba". Le ca-

pitaine de la Flotte "Leone", c'est RICHER qui sut prêter à son personnage sa fougue et son impétuosité. Enfin, BER-

GERET fut un juge au léger gâtisme. DUBOIS, CHAREYRAS, ESQUIRON, BAUDAR de farouches sbires et de joyeux domestiques.

Je ne veux pas terminer sans parler de celui qui fut l'âme de la pièce, qui veilla à la préparation et au montage, peignit les tableaux et traca les costumes : François GANEAU. Il fut assisté pour l'ensemble par ses camarades peintres, machinistes, tailleur, coiffeurs et menuisiers. A tous, je dis merci pour "Volpone", merci pour cette belle réalisation qui a remporté un vif succès sur la scène du Camp et sur celle des Kommandos où elle fut jouée.

J. DELAUDI.

## Départ de Relève...

(SUITE)

remercia les prisonniers de lui avoir accordé confiance et fit ses adieux aux partants :

"Monsieur le Colonel, Messieurs les Officiers,

"Mon Cher Sis, Mes Chers Camarades,

"Après les excellents discours que vous venez d'entendre, je tiens à être bref.

"Je veux seulement profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier les camarades ayant bien voulu m'accorder leur confiance.

"J'essaierai d'être aussi droit, aussi énergique que notre camarade SIS. Il a toujours agi du mieux qu'il était possible. Je tiens à l'en remercier, en mon nom et au vôtre.

"A vous, mes camarades qui partez et qui déjà ne vous intéressez plus qu'à demi aux petits événements de la vie du Camp, je demande de ne pas oublier que nous restons. Lorsque vous retrouverez vos femmes, vos enfants, la douceur du foyer, la joie du travail habituel, songez que tout cela nous manque.

"Racontez notre vie sans fard, mais aussi sans exagération. Suivez le Maréchal et son Gouvernement quelles que soient vos pensées. L'union est le seul bien qui évitera à la France de plus grandes malheurs et qui permettra peut-être une amélioration à notre sort de prisonniers.

"Ayons tous, mes chers amis, la patience, le courage, la compréhension qui nous mèneront dignes jusqu'à des Noëls plus joyeux."

Le lendemain, les relevés franchissaient d'un pas allégre (ô combien allégre !) l'enceinte de barbelés, accompagnés des souhaits et recommandations de ceux qui restaient.

Nous espérons que d'autres départs suivront, et que nous voudrions toujours plus fréquents. Mais déjà, il est donné à tous de constater que la Relève n'est pas un mythe.

J. D.

## TOURNÉE DE LA CROIX-ROUGE EN KOMMANDOS

Du 9 au 14 Décembre, le camion de la Croix-Rouge a effectué un vaste circuit dans les Kdos.

La température étant clément, nous avons pu réembarquer pour la région de Salzburg : toujours même équipage avec, en plus, le sympathique et dévoué Léopold BAUDAR, Homme de Confiance de nos amis belges.

Prise de contact très rapide cette fois, puisque un quart d'heure après le départ, nous nous arrêtons au premier Kommando. Là encore, se déroule le film émouvant de toutes ces vies diverses, tendues vers le même but, le même espoir de libération, mais combien différentes cependant ! Mêmes soucis : lettres, colis, habillement, travail, loisirs, mais réactions combien dissemblables ! Nous qui passons rapidement, bousculés par le temps, nous prenons la "température", la subissant inconsciemment presque... Kommandos tristement résignés, abattus, aigris, repliés sur eux-mêmes, d'autres qui subissent leur sort, d'autres enfin où règnent la joie, la volonté d'agir, un idéal. Ces derniers n'ont pas toujours le meilleur travail ou un effectif suffisant pour réaliser de grandes choses, mais qui vivent et réagissent et ne veulent pas sombrer dans le marasme et y réussissent, grâce à l'activité, à l'entraînement d'un type sympathique, cordial, entraînant.

Je ne veux pas citer de Kommandos spécialement, cependant, l'un d'eux, le 20.718, doit être distingué pour ses réalisations théâtrales, musicales et sportives. Hommage soit rendu aux organisateurs et exécutants qui ont su créer un courant de vie joyeuse dans leur existence d'exilés, puissent-ils persévérer dans cette voie !

Partout, autant que je l'ai pu, j'ai parlé de notre Caisse de Secours, de sa nécessité, au beau rôle qu'elle vous permet de jouer, de la joie que ses secours apportent dans les foyers... Je n'ai pas été compris de tous, je m'y attendais, il est dur d'oublier ses peines pour songer à celles des autres, mais déjà, notre Caisse a enregistré une hausse sensible, merci de tout cœur à ceux qui ont compris.

Toutes les questions importantes ont été pré-

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de n'avoir pu publier les articles mensuels de Monsieur Marcel LANGLOIS, Aumônier Militaire et de M. L. HOUSSAIS, Aumônier Protestant, ainsi que diverses autres rubriques, en raison de la présentation restreinte de ce numéro.

sentes, dès mon retour, à M. le Commandant du Camp, j'espère qu'elles auront satisfaction dans la mesure réalisable.

Merci à tous de la cordialité et de l'accueil reçus et meilleurs vœux pour l'an 1945.

Roger SIS.

## Deux beaux gestes de solidarité

— Notre camarade TELLIEZ Ernest, Mle 64.189, décédé le 8 Novembre 1942, suite de maladie.

Son Kdo le 20.517 Gw. a fait une quête qui a produit 401 RM., somme envoyée à la veuve.

Son ancien Kommando, le 20.512 Gw. va faire de même.

— Notre camarade COILLEAU René, décédé accidentellement le 2 Décembre.

Son Kdo, le 27.366 Gw. a fait une collecte, produit 161 RM. 50.

Kommandos voisins : le 27.438 Gw., produit 64 RM. ; le 20.718 Gw., 327 RM.

Sommes envoyées à la famille.

Est-il besoin de souligner ici la beauté de ces deux gestes, de ce mouvement de solidarité venant de prisonniers qui souffrent eux-mêmes ? Leur geste est simple et grave, et ils ont certainement entrevu la joie émue des familles de nos malheureux camarades, lorsqu'elles percevront le montant des collectes. Quel sujet à méditer et combien il serait beau qu'il se généralise !

La tâche du Maréchal est lourde,

mais vous pouvez l'aider :

Faites lui confiance et propagez sa doctrine.

L'équipe de Foot-Ball du Kdo 20.717 vient de terminer sa saison par deux brillants succès.

Le 8 Novembre, elle bat sur le terrain du 21.519 par 5 à 0, l'équipe de ce Kommando.

La partie se déroula avec fougue et entrain, malgré un temps déplorable.

Le 22 Novembre, les "Marions" de notre Kdo ont pu recevoir l'équipe du Kommando 27.427. Malgré le froid, de nombreux spectateurs en kaki avaient envahi la touche. Dans les 5 premières minutes, notre équipe marqua 2 buts, et c'est finalement sur un score de 12 à 0 que notre équipe l'emporta sur celle de ce Kommando.

Les joueurs se sont donné rendez-vous pour l'an prochain sous des ciels plus cléments.

M. L.

## Des Coulisses :

Le Directeur des Troupes Artistiques du Camp rappelle aux Hommes de Confiance des Kommandos que plus de 300 pièces de théâtre et partitions ont été envoyées en Kommando.

Beaucoup ne reviennent pas.

Ces pièces devant faire l'objet d'un contrôle spécial au début de l'année, prière aux Hommes de Confiance des Kommandos de les renvoyer à l'Homme de Confiance du Camp, le plus rapidement possible.